

Si Chateaux m'était conté

Les articles de M.-M. Denis dans Le Petit Rapporteur - Mars 1993

12 mars 1793 : 1^{er} jour de la guerre de Vendée

Il y a tout juste 200 ans, ce mardi noir va marquer le début de l'insurrection sur notre rive gauche.

Après le grand espoir de 1789 : rédaction des cahiers de doléances, enterrement de l'ancien régime dans la liesse générale, l'avènement de la liberté, l'égalité, la fraternité ... les Castrolcéens ont été mêlés à des événements qui les ont décontenancés, puis révoltés.

En 1790 la constitution civile du Clergé qui laïcisait l'Église, a créé un schisme profond dans notre contrée. La très grande partie des prêtres du district (et de la France) a refusé de prêter le serment requis.

M Alexis BAUJARD, Curé de Champtocéaux et M. CHARPENTIER, son vicaire, ne prêtèrent pas serment, et eurent à subir vexations et persécutions dès 1791. Ils restèrent cependant fidèlement à leur poste jusqu'à la mi-92.

Plusieurs prêtres jureurs furent élus pour venir à Champtocéaux. Mais ils n'y vinrent que peu ou pas du tout. Menacé d'être chassé de sa cure, M. BAUJARD se réfugie dans une maison appartenant à Jeanne METIVIER (ancienne maison MOSTEAU récemment réunie à la Maison Saint Louis).

En juin 1792 un nouveau décret prescrit aux prêtres « réfractaires » de se soumettre sous peine d'arrestation et

déportation. En Août, ils ont 8 jours pour décamper.

La Municipalité se CHAMPTOCEAUX fait une pétition au district en faveur de M. BAUJARD, malade. En effet, très secoué par tous ces événements, M. BAUJARD mourut le 9 août 1792 et fut enterré dans le cimetière de notre paroisse où il avait été prêtre pendant 26 ans. M. CHARPENTIER fut déporté en Espagne, et il mourut en exil à Cadix.

M.MERIER, prêtre jureur, vint succéder à M. BAUJARD dès le 12 Août. Il eut à souffrir des paroissiens de Champtocéaux qui étaient très attachés à « leurs bons prêtres », mais réussit à s'y maintenir jusqu'au 10 mars 1793. Là, au milieu de l'agitation générale, inquiet pour sa sécurité personnelle, il déguerpit en hâte.

En effet, en mars 1793, la Convention décrète la levée en masse de 300 000 hommes pour faire face à l'Europe dressée contre la France après la mort de Louis XVI (21 janvier) et décide de procéder au tirage au sort des jeunes vendéens.

Dans les Mauges comme en Vendée, une terrible colère secoue la région toute entière. Indignés de l'exemption des gardes municipaux et fonctionnaires publics, ulcérés de la possibilité pour les riches de se racheter, les paysans se révoltent. Du 2 au 10 mars, CHAMPTOCEAUX est en pleine effervescence ; insurgés et force armée passent d'une rive à l'autre.

Pierre-Jean-Louis CHETOU, Maire de CHAMPTOCEAUX, et Dominique PIRON de la VARENNE, tentent de discipliner le soulèvement. Ils ont un homme tué à Oudon.

Le 12 mars est le jour du tirage au sort à SAINT FLORENT. Les conscrits de CHAMPTOCEAUX et tous ceux du district, accompagnés de frères, parents et amis : en tout 4000 hommes armés de fourches, faux ou fusils, bien décidés à la résistance parce que « trop c'est trop », convergent sur SAINT FLORENT.

Là les autorités, inquiètes des dispositions hostiles des jeunes gens, ont installé artillerie et force gendarmes et braqué 2 canons sur le lieu où le tirage doit s'opérer. Une harangue n'arrange rien.

Les gendarmes et gardes municipaux frappent les conscrits à coup de plat de sabre pour les faire entrer. Ceux-ci, furieux, se jettent sur eux et tuent le municipal Jacob. L'autorité fait alors tirer le canon contre les insurgés : il y a 4 tués et 40 blessés. Les survivants s'emparent des canons, tuent les 2 canonniers. Les administrateurs civils s'enfuient par les fenêtres et par la Loire ...

La guerre de Vendée commence ; une guerre civile qui va se prolonger 7 ans avec acharnement incroyable. Il y aura 700 combats, 200 villes prises d'assaut, 17 grandes batailles rangées et des morts par dizaines de milliers ...

M.-M. Denis